

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **PROFIMO SARL**, Avenue de Choiseul 19,
1290 VERSOIX
2.

Date du prononcé de dissolution: 03.05.2012
3.

Suspension de faillite: 31.08.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.09.2012
5.

Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: opération de courtage et tous conseils en assurances

Pour tout renseignement :

Groupe n°3 022/388.89.03

2012 000698 K / OFA3

Office des faillites

1227 Carouge GE

00810289